

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN42 – Travaux de chaussées Entre Longueville et Escoeuilles deux sens de circulation

Dans le cadre de son programme d'entretien des chaussées, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) procédera à des travaux qui conduiront à la fermeture de la RN42 entre les communes de Longueville et Escoeuilles. Ces travaux sont répartis sur 3 périodes – entre le lundi 14 et le mercredi 30 septembre.

Au cours de celles-ci, les restrictions de circulation suivantes impacteront le temps de parcours de l'usager.

Période 2 – du lundi 21 (8:00) au vendredi 25 septembre (18:00)

Fermeture de la RN42 de jour comme de nuit, dans les deux sens de circulation.

➤ Au niveau des communes de Surques et Escoeuilles - Sens Boulogne-sur-Mer → St Omer

Pour pallier cette fermeture, la déviation mise en place consiste à sortir au niveau de la RD215 (direction Desvres) et prendre l'ex RN42 (route nationale) en direction d'Escoeuilles. Suivre ensuite la direction de Lumbres via les RD215e3 et RD216 pour finalement retrouver la RN42 en direction de St Omer.

➤ Au niveau des communes de Surques et Escoeuilles - Sens St Omer → Boulogne-sur-Mer

Pour pallier cette fermeture, la déviation mise en place consiste à sortir au niveau de la RD216 (direction Escoeuilles) poursuivre sur la RD215e3 puis prendre l'ex RN42 (route nationale) vers Desvres. Prendre la direction de Longueville via la RD215 pour finalement retrouver la RN42 en direction de Boulogne-sur-mer.

Période 3 – du lundi 28 (8:00) au mercredi 30 septembre (18:00)

Fermeture de la RN42 de jour comme de nuit, dans le sens St Omer → Boulogne-sur-Mer.

➤ Au niveau des communes de Nabringhen et Surques

Pour pallier cette fermeture, la déviation mise en place consiste à prendre la RD215 en direction de Licques puis prendre la RD206 vers Bainghen. Poursuivre sur les RD206 et 206e2 vers Nabringhen pour finalement retrouver la RN42 dans la direction de Boulogne-sur-Mer.

La circulation du sens Boulogne-sur-Mer → St Omer est basculée sur la voie de gauche du sens St Omer → Boulogne-sur-Mer au niveau de Longueville.

Durant ces travaux, la vitesse de référence sera de 70 km/h. Selon les zones, la vitesse pourra être limitée à 50km/h et les manœuvres de dépassement seront interdites.

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- réduire votre vitesse,
- respecter les consignes délivrées par les panneaux,
- respecter les distances de sécurité,

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.

Contact-presse

Service Communication

Tél: 03 20 49 61 27 - 03 20 49 63 48 – 03 20 49 60 39

communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr